

Flash Info

Le compte n'y est pas !



Pour rappel, la CGT a proposé une consultation des syndicats de l'aide de l'accompagnement et des soins à domicile sur la signature ou pas de deux avenants concernant la politique salariale ainsi qu'un avenant sur la revalorisation de l'indemnité kilométrique.

La grande majorité des syndicats, ainsi que le collectif national, le Bureau Fédéral et les négociatrices se sont prononcés contre la signature de ces avenants largement insuffisants.

Malgré tout, ils seront applicables après l'agrément du ministère suite à la signature de la CFDT.

Une nouvelle fois, les employeurs de la branche aide, accompagnement et soins à domicile proposent une politique salariale au rabais.

Pour info, la valeur du point est à 5,50 euros.

Deux avenants ont été mis à signature dont un applicable à partir du 1er janvier 2022 à 5,51 euros et le deuxième au 1er juillet 2022 à 5,62 euros.

Le SMIC doit être réévalué au 1er Mai 2022 de plus 2,6 % ce qui hausserait la valeur du point à 5,64 euros.

Le compte n'y est pas !

Une fois de plus, nous ne pouvons que constater le manque de considération et de reconnaissance pour nos métiers pourtant essentiels.

A cela s'ajoute une proposition ridicule d'augmentation de l'indemnité kilométrique à 0,38 centimes (actuellement à 0,35 cts).

Pour information, certaines associations sur le territoire national, soucieuses des difficultés financières de leurs intervenants, ont majoré l'indemnité kilométrique à 0,42 centimes.

Il faut savoir que la CGT a proposé une valeur du point à 6,90 centimes qui correspond à nos revendications soit un salaire brut à 2 000 euros en entrée de grille.

L'inflation actuelle sur les carburants et le coût de l'entretien des véhicules impactent directement notre quotidien. Notre voiture personnelle est notre outil de travail pour cela nous proposons les indemnités kilométriques à 0,60 centimes.

Les propositions de la CGT ne sont pas entendues. Les employeurs se contentent de faire des propositions minimalistes alors que certaines organisations syndicales sont prêtes à signer pour des miettes.

**C'est tous ensemble que nous pourrons faire entendre nos revendications
tant au niveau local que national.**

**N'hésitez à nous faire remonter vos actions sur la boîte mail du secteur
aideadomicile@orgasociaux.cgt.fr afin que nous les rendions plus visibles !**

